

depuis 1840
chaque jour un peu plus ...

Circulaire N°4238B- 05

Documentation à l'adresse de
l'utilisateur et de l'installateur



POÊLES BOIS - CHARBON

Les « Petit Godin » réf. 3720A – 3721A – 3726 – 3727

Le « Belle Epoque » réf. 3736

Ces appareils sont conformes à la norme européenne NF EN 13240/A2:2005.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

RÉFÉRENCES		3720 A	3721 A	3726	3727	3736
Double combustion		OUI				
Régulation manuelle		OUI				
Puissance calorifique (kw)		5	10	7	10	5
Volume corrigé chauffé (m ³)		70 A 150	180 A 380	90 A 240	180 A 380	70 A 150
Chargement		DESSUS				
Intérieur		BETON REFRACTAIRE				
Habillage		ACIER EMAILLE + FONTE				
Combustibles	Bois (cm)	JUSQU' A 40	JUSQU' A 50	JUSQU' A 33	JUSQU' A 50	JUSQU' A 38
	Charbon	ANTHRACITE 20/30				
Poids (kg)		60	102	84	100	98
Départ des fumées arrière		OUI				
Diamètre de la buse de départ (mm)		97	125	125	125	97
Distance du sol au dessus de la buse de départ (cm)		46 / 68	60,5 / 83	43 / 66	61 / 83	56,5 / 78,5
Dimension (H x L x P) (cm)		76 x 41 x 41	94 x 53 x 53	77 x 59 x 48	94 x 59 x 48	89 x 40 x 47
Coloris disponibles		BRUN MAJOLIQUE				
		VERT MAJOLIQUE				
		BLEU MAJOLIQUE				
		PEINT ANTHRACITE				
Décendrage		AVANT				
Dimensions foyer (H x L x P) (cm)		40 x 20 x 20	60 x 30 x 30	50 x 33 x 20	60 x 33 x 20	40 x 20 x 20
Consommation en allure normale (kg/h)	Bois	1,6	2,5	2,5	3,2	1,6
	Charbon	0,7	1,46	1,1	1,45	0,7
Consommation en allure ralenti (kg/h)	Bois	0,33	2,42	0,9	1,19	0,33
	Charbon	0,17	0,37	0,2	0,39	0,17
Autonomie au ralenti	Bois	6H24'	3H48'	4H	6H47'	6H24'
	Charbon	15H07'	15H16'	13H30'	15H	15H07'
Température moyenne des fumées en allure normale (°C)	Bois	321	356	375	441	321
	Charbon	222	412	308	414	222
Débit massique des fumées (g/s)	Bois	4,13	6,07	6,5	6,71	4,13
	Charbon	3,745	4,79	4	5	3,745
Tirage nécessaire en allure normale (Pa)		12 ± 2				
Taux de CO dans les fumées (% à 13% d'O ²)	Bois	0,92	0,56	0,61	0,8	0,92
	Charbon	0,33	0,72	0,23	0,35	0,33
Rendement en allure normale (%)	Bois	71	76,85	70	70,7	71
	Charbon	83,5	72,8	73,2	78,7	83,5
APPAREIL DE TYPE	Bois	INTERMITTENT	INTERMITTENT	INTERMITTENT	INTERMITTENT	INTERMITTENT
	Charbon	CONTINUE	CONTINUE	CONTINUE	CONTINUE	CONTINUE

INSTRUCTIONS DESTINÉES À L'INSTALLATEUR

- Toujours respecter les règles en vigueur dans le pays où l'appareil est installé. En France, le système d'évacuation des produits de combustion doit être réalisé en conformité avec le DTU 24.1 de Février 2006.
- S'assurer tout d'abord de la bonne qualité du conduit de cheminée. Son rôle est primordial. Il va conditionner le résultat final en assurant l'alimentation du foyer en air primaire et extraire les gaz de combustion.

La plupart des désagréments que vous pourriez rencontrer à l'utilisation sont liés à une défaillance du conduit de cheminée. Nous ne saurions trop insister sur ce point...

Il ne faut pas se contenter de se référer aux résultats obtenus avec un précédent appareil dont les besoins en air pouvaient être très différents...

- Une bonne cheminée doit être construite en matériau peu conducteur de la chaleur et ne pas se refroidir facilement.
- Le diamètre minimal du conduit pour le fonctionnement en porte fermée peut être de 150 mm sous réserve que le dimensionnement du conduit de fumée suivant la norme EN 13384.1 autorise cette dimension. Dès que cela est possible, nous conseillons l'utilisation d'un conduit ayant un diamètre intérieur de 180 mm.
- Toute diminution de cette section, même en sortie ne doit être tolérée, sous peine de réduire le débit de fumée, ce qui entraînerait des refoulements dans la pièce au moment de l'ouverture de la porte.
- La cheminée doit avoir son origine dans la pièce où est installé l'appareil.
- Les clapets de tirage sont interdits.
- Le conduit doit être parfaitement étanche.
- Le conduit de raccordement et le conduit de fumée ou tubage utilisés doivent être désignés G, c'est-à-dire résistant au feu de cheminée). Les appareils doivent être raccordés à des conduits désignés de 50°C de plus que la température déclarée pour l'appareil, quel que soit le mode raccordement.
- Sa hauteur ne doit pas être inférieure à 5 mètres et il doit déboucher convenablement à l'air libre à 0,40 m au moins au-dessus d'un faitage ou de tout autre obstacle situé à moins de 8 mètres du conduit.
- Les déviements éventuels doivent être très couverts.
- Le tirage doit être compris entre 12 et 15 pascals en allure normale et doit chuter à 5 pascals environ au ralenti. En aucun cas il ne doit descendre en dessous de 12 pascals en allure normale sous peine de fonctionnement médiocre.

Si la dépression est trop importante, prévoir la pose d'un modérateur de tirage. Si la dépression est insuffisante, respecter les caractéristiques du conduit prescrites dans ce paragraphe.

- Si la section du conduit est surdimensionnée, le volume à réchauffer est trop grand et le tirage ne s'établit pas normalement. Dans ce cas, il y a lieu de prévoir le tubage du conduit avec un produit agréé bois/charbon.

Tout tubage doit être conforme au DTU 24.1. Son dimensionnement répond à des règles de calcul précises (norme EN 13384.1) que seul un professionnel est apte à définir.

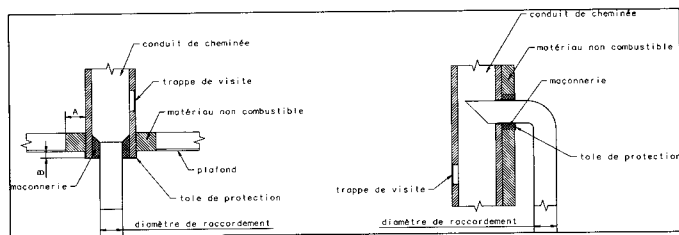
- Supprimer les poteries qui ne présentent pas une section de sortie d'au moins 2,5 dm².
- Il est recommandé qu'une trappe de ramonage bien étanche soit placée 50 cm environ au dessous de l'axe du tuyau de fumée.
- Avant d'envisager le raccordement, il convient de s'assurer de la parfaite propreté du conduit. Si nécessaire, effectuer un ramonage.
- Les appareils doivent être installés conformément aux spécifications des D.T.U en vigueur, l'installation par un professionnel qualifié est recommandée. Toutes les réglementations nationales et locales doivent être respectées.
- Les extracteurs utilisés dans la même pièce ou dans le même espace que l'appareil peuvent perturber dangereusement le fonctionnement de celui-ci.
- Le fonctionnement simultané d'autres appareils dans le même espace que l'appareil peut générer des perturbations de tirage.
- Ne jamais obstruer les entrées d'air prévues dans la pièce. Les placer de telle façon que leurs obstructions soient difficilement réalisées, en effet l'appareil utilise de l'air qu'il prélève dans la pièce et il convient d'assurer son alimentation par un apport extérieur suffisant.
- Ces appareils ne sont pas prévus pour être raccordés à un conduit multiple.
- La buse est montée en usine, fixée à l'arrière (si raccordement arrière possible). Vous pouvez raccorder directement au conduit par l'intermédiaire d'un tuyau horizontal. Vous pouvez également raccorder par le dessus et dans ce cas, permuter la buse et le tampon.

IMPORTANT :

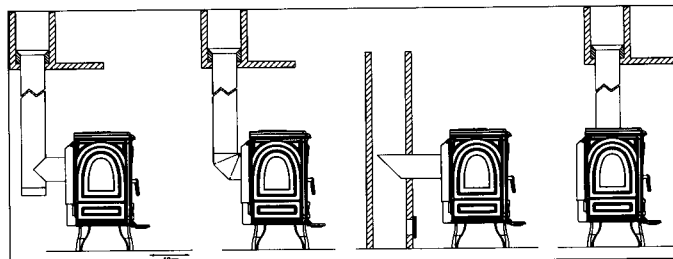
- Bien vérifier que le sol a une capacité portante suffisante. Si nécessaire placer une plaque de répartition de charge, ou prendre toute mesure adéquate nécessaire.
- **Si le sol est constitué de matériaux combustibles, il convient de le protéger convenablement à l'aide d'une plaque incombustible dépassant la face de l'appareil d'au moins 40 cm.**
- Utiliser des tuyaux du diamètre prévu de préférence émaillés, car leur résistance à la corrosion est remarquable. Leur longueur devra être aussi courte que possible afin que la chaleur que conservent les fumées soit, comme il se doit, utilisée pour établir le tirage.
- **Le mur arrière ne doit pas comporter d'éléments combustibles.** Dans le cas contraire, il convient de le protéger efficacement (utilisation de matériaux classés Mo ou A2-s1,do). Une distance de sécurité aux matériaux combustibles arrière de **30 cm** au moins doit être respectée.
- Les murs situés à gauche ou à droite de l'appareil doivent être écartés de l'appareil de 30 cm au moins, s'ils sont constitués de matériaux combustibles.
- Dans le cas d'un poêle traditionnel, le plafond doit être situé au moins à 80 cm du dessus de l'appareil.
- L'appareil rayonne naturellement et nous vous conseillons d'éloigner tout matériau combustible (chaises en bois, canapés,...) se trouvant face à l'avant de l'appareil au minimum de **150 cm**.

RACCORDEMENT AU CONDUIT DE CHEMINÉE

Il convient de raccorder l'appareil en accord avec le DTU 24.1. Les distances de sécurité entre les parois extérieures du conduit de raccordement et du conduit de cheminée de tout matériau combustible (A) doivent être conformes aux exigences de cette norme. Elles dépendent notamment du type de conduit, de sa résistance thermique, de sa classe de température. Aucune jonction ne doit se situer dans l'épaisseur du plancher (prévoir le déport B).



Exemple d'un raccordement au conduit de cheminée



Principe de raccordement général pour buse dessus ou arrière (si possible)

INSTRUCTIONS DESTINÉES A L'UTILISATEUR

- Avant d'utiliser l'appareil, lire la notice et les recommandations avec attention.
- L'appareil doit être installé dans le respect des réglementations nationales en vigueur dans le pays où est réalisée l'installation.
- L'installation par un professionnel est vivement recommandée.
- Ne jamais obstruer les entrées d'air prévues.
- L'appareil doit être raccordé à un conduit de cheminée ne desservant pas d'autres appareils. Il est inadapté pour le fonctionnement sur conduit multiple.
- Ne jamais apporter de modification non autorisée sur l'appareil.
- L'appareil n'est pas prévu pour fonctionner porte ouverte.
- Toutes les surfaces de l'appareil sont des surfaces actives (chaudes), il est impératif de prendre toutes précautions pour éviter les brûlures.
- Prendre toutes précautions pour tenir les enfants et les personnes âgées suffisamment à l'écart pour éviter les accidents.

ALIMENTATION EN AIR

- L'appareil prélève l'air dont il a besoin dans la pièce où il se trouve. Aussi faut-il toujours s'assurer que celui-ci peut être prélevé en quantité suffisante.
- Une partie de cet air est utilisée en « air primaire » tandis qu'une autre partie est canalisée sur l'avant pour être utilisée en « air secondaire » et parachever la combustion et limiter l'encrassement de la vitre.
- La quantité d'air utilisée pour la combustion doit être compensée par un apport d'air extérieur (prévoir une grille d'aération).

ALLUMAGE - RÉGLAGE

- Bien nettoyer l'appareil.
- Ouvrir la porte du foyer.
- S'assurer que la grille de fond et la grille de face sont bien en place.
- Introduire les matériaux usuels d'allumage par le tampon d'allumage.
- Allumer par la grille de face et placer la valve de réglage d'air ouverture complète.
- Lorsque le bois est bien enflammé, mettre dessus 2 ou 3 kg de combustible.
- Après 15 à 20 minutes, charger l'appareil, puis au bout de 20 à 30 minutes, ramener la valve de réglage au repère choisi.
 - Pour les 3720A, 3721A, 3726 et 3727 ; le réglage s'effectue par la valve qui se trouve sur la porte foyer-cendrier, à savoir :
 - ½ à 1 tour : **ralenti** – 2 à 4 tours : **allure normale** – 4 à 7 tours : **vif et très vif**.
 - Pour le 3736, le réglage s'effectue par le volet situé sur la porte de cendrier :
 - ¼ : **allure ralenti** – 1 à 2 : **allure normale** – 2 à 4 tours : **allure vive**.
- Avant le chargement pour la nuit, constituer une réserve de braise de 8 à 10 cm de hauteur donnant un feu clair.
- Charger ensuite environ jusqu'à 2/3 de la hauteur du foyer et faire un chargement modéré en laissant l'entrée d'air complètement ouverte.

REMARQUE :

- Pendant le fonctionnement, éloigner de l'appareil toute matière pouvant être altérée par la chaleur : mobilier, papier, vêtements.

ATTENTION :

- En fonctionnement en allure normale, la poignée ne doit pas être manœuvrée à la main. Utiliser le gant pour effectuer l'opération. De plus, la chambre de combustion et le compartiment du cendrier doivent rester fermés pour éviter le refoulement des fumées, sauf lors de l'allumage, dur rechargement ou de l'enlèvement des résidus.
- Pendant le fonctionnement tenir la porte toujours fermée.

NOTA : La durée du ralenti va dépendre du bois utilisé et du tirage. Ne pas charger plus de **25 cm** de hauteur de combustible.

CONDUITE DE L'APPAREIL

- Toujours suivre les instructions.
- Lors des premiers allumages, n'effectuer que des chargements limités pour vérifier la bonne marche de l'ensemble. Augmenter graduellement les charges de bois et ce, sur plusieurs jours.
- Ne pas utiliser l'appareil comme un incinérateur.
- N'utiliser que le combustible recommandé.
- Ne pas faire fonctionner si la vitre est cassée ou fêlée. Faire procéder à son remplacement avant toute réutilisation. Nous vous recommandons de contacter votre revendeur pour le remplacement de la vitre contre facturation. Nous insistons sur la nécessité de remplacer en même temps, les joints de porte et de vitre et surtout de ne pas la serrer trop fort au remontage afin de permettre sa dilatation.
- Après une longue période d'arrêt, s'assurer que le conduit n'est pas obstrué, ainsi que le tuyau de raccordement et les passages des fumées dans l'appareil.

Chargement : RECOMMANDATION TRÈS IMPORTANTE

Pour effectuer un chargement, il convient que le feu soit suffisamment bas. Ne pas ouvrir la porte si des flammes hautes sont visibles, car lors de l'ouverture de la porte elles risqueraient d'être appelées.

Toujours ouvrir la porte très doucement pour laisser le tirage s'établir et éviter ainsi le refoulement de fumée.

IMPORTANCE DU COMBUSTIBLE

Cet appareil doit vous donner entière satisfaction. Cependant il ne faut pas oublier qu'un appareil quel qu'il soit ne peut que libérer l'énergie contenue dans le combustible qu'il brûle.

S'il vous semble que votre appareil chauffe mal, on peut affirmer que :

- Soit la quantité de combustible brûlé est trop faible.
- Soit le combustible brûlé n'a pas suffisamment d'énergie disponible.

Ne brûler que du bois sec ayant au moins 2 ans d'abatage (36 mois seraient meilleurs encore). Nous vous conseillons fortement l'utilisation de bois labellisé NF bois de chauffage.

En principe, tous les bois ont le même pouvoir calorifique pour le même poids. Le bois dur sera intéressant parce qu'il est plus dense et souvent moins humide.

L'humidité contenue dans le bois varie de 15% pour du bois sec à 50% pour du bois humide. Penser qu'il faudra beaucoup d'énergie pour vaporiser cette eau.

L'énergie disponible pour le chauffage sera de 4,16 Wh par Kilo de bois sec. Elle ne serait plus que de 1,73 Wh pour du bois à 50% d'humidité.

L'utilisation du bois humide entraînerait, de plus, des condensations dans la cheminée, ce qui l'encrasserait rapidement et risquerait, à terme, de produire des feux de cheminée.

DÉCENDRAGE

- Vider le cendrier au moins tous les 2 à 3 jours suivant l'utilisation. Cette opération doit se faire avec une précaution, en prenant bien soin d'utiliser le gant pour transporter le cendrier et la clé à crochet pour manœuvrer le tiroir.
- Ne jamais laisser les cendres s'amonceler dans le cendrier jusqu'au contact de la grille. Celle-ci ne serait plus refroidie et se détériorerait rapidement.

RAMONAGE

- Faire ramoner votre cheminée par un professionnel par un moyen mécanique au moins deux fois par an, dont un pendant la saison de chauffe. Un certificat doit vous être remis par l'entrepreneur. Il est également possible d'entretenir les conduits avec un produit adapté. Toutefois, cela n'exclut en rien le ramonage mécanique obligatoire.
- Vérifier l'appareil et assurez-vous que les joints de porte sont en bon état, les remplacer si nécessaire.
- Nettoyer complètement l'intérieur de l'appareil sans oublier les carneaux de passage des fumées.
- Nettoyer le hublot avec le GODIN NET spécial vitre (réf. 0009).
- En cas de feu de cheminée fermer le registre d'air et appeler les pompiers.

ENTRETIEN

Faire vérifier l'appareil par une personne compétente au moins une fois par an.

ATTENTION

- **LORS DES PREMIERS ALLUMAGES IL EST NÉCESSAIRE DE FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL À ALLURE MODÉRÉE, AFIN DE PERMETTRE AUX PIÈCES DE SE DILATER NORMALEMENT.**
- **LES POIGNÉES SONT CHAUDES PENDANT LE FONCTIONNEMENT. UTILISER LE GANT (si fourni).**
- **LE GANT NE DOIT ÊTRE UTILISÉ QUE POUR MANŒVRER LA POIGNÉE. IL N'EST PAS ADAPTÉ POUR LA MANIPULATION D'OBJETS EN IGNITION. IL N'EST PAS ÉTANCHE AUX LIQUIDES. NE PAS UTILISER CONTRE LES RISQUES CHIMIQUES.**
- **VEILLER À DÉPOSER VOTRE GANT APRÈS CHAQUE UTILISATION À UN ENDROIT DÉPOURVU DE RESIDUS DE COMBUSTION (Cendres) ET NON CHAUD.**

Ne pas s'inquiéter si des émissions de fumée et une odeur un peu âcre se manifestent aux premiers allumages, ceci étant dû à la peinture des différentes pièces. Ces phénomènes peuvent persister plusieurs jours.

Le fût des appareils PETIT GODIN est recouvert d'une couche d'émail vitrifié, ne nécessitant pas d'entretien particulier.

Il faut cependant prendre garde à ne jamais opérer le nettoyage lorsque l'appareil est chaud.

Il convient de contrôler au moins une fois par saison l'état des briques de foyer. Toutefois, nous insistons sur le fait qu'une fente très fine, ne perturbe en rien le bon fonctionnement de l'appareil. Le changement s'impose dès que la brique se détériore.

Les couvercles écrous des 3720A et 3721A, ainsi que les joints de foyer des 3726 et 3727 sont des pièces d'usure.

La vérification de leur bon état doit être effectuée après chaque saison de chauffe.

L'émail craquelé ou fendillé n'est pas reconnu comme étant une cause de dépréciation de l'appareil. Il est en effet impossible dans certains cas, d'éviter ces craquelures (tressailures en terme de métier) qui sont dues à une différence de dilatation entre le métal et l'émail.

Ces prescriptions vous aideront à obtenir de votre appareil le rendement maximal dans les conditions d'emploi habituelles.

Si des problèmes particuliers relatifs à votre appareil venaient à se poser, n'hésitez pas à faire appel à votre fournisseur qui, comme lors de la mise en place, vous donnera tous les conseils nécessaires.

Les pièces en fonte peint anthracite doivent être entretenues à l'aide de pâte à fourneaux type GODIN/NET pâte *réf. 0013*. Celle-ci s'applique à froid, tel un cirage et nécessite dès qu'elle est sèche, un lustrage avec un chiffon doux.

Cet entretien doit être fait au moins une fois par an, notamment lorsque l'appareil n'est pas utilisé pendant un certain laps de temps (pendant la période estivale par exemple).

Les pièces en fonte émaillée sont à entretenir avec une éponge douce et le GONDIN/NET émail *réf. 0014*.

Mise en garde particulière concernant la porte foyer :

Nos portes sont équipées sur leurs axes de vis pointeau ou de rondelles freins.

ATTENTION : Lors du démontage éventuel de la porte par votre installateur (remplacement de la vitre,...) il est important de replacer sur les axes de cette porte des rondelles freins (neuves) et/ou les vis pointeau d'origine.

DÉMONTAGE DES PIÈCES SUSCEPTIBLES DE REMPLACEMENT

GRILLE DE FACE : Soulever légèrement pour la dégager du crochet et abaisser horizontalement pour l'enlever, soulever la partie gauche pour dégager le tourillon et dégager ensuite le tourillon de droite. Au remontage, engager d'abord le tourillon de droite.

GRILLE DE FOND : Abaisser la grille de face. Enlever l'anneau de la tirette de grille en le dévissant. Soulever la grille en l'inclinant et tourner pour dégager la tige de décrochage. Sortir la grille et la tige par l'ouverture de la porte de foyer.

JOINT DE FOYER : Lors du remontage, noyer le joint de foyer et les vis dans du mastic réfractaire. Laisser sécher 48 heures.

GRILLE DE BUSE : 3720A et 3736 : Démontez la boîte à fumée qui est fixée par 4 vis. Sortir la grille de buse. Bien remastiquer au remontage.

PIÈCES DE REMPLACEMENT

Après de longues années le remplacement de certaines pièces s'avère nécessaire ; adressez-vous à votre FOURNISSEUR ou à tout autre PROFESSIONNEL DE NOTRE MARQUE.

Précisez-lui les indications portées sur la PLAQUE SIGNALÉTIQUE, celle-ci est placée à l'ARRIÈRE DE L'APPAREIL ou sur le BON DE GARANTIE, à conserver impérativement même après la date de péremption.

En possession des nomenclatures et de toute la documentation technique relative à notre fabrication, celui-ci sera en mesure de vous fournir rapidement toute pièce de remplacement et procéder aux réparations nécessaires.

Ne jamais utiliser de pièces de remplacement qui n'auraient pas été fournies par la société GODIN S.A.
Ne jamais apporter de modifications à l'appareil sans autorisation.

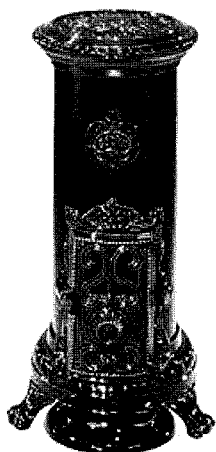
RESPONSABILITÉ

Nous vous rappelons que la responsabilité du constructeur se limite au produit tel qu'il est commercialisé et que l'installation et la mise en service sont sous la responsabilité entière de l'installateur qui devra intervenir selon les règles de l'art et suivant la prescription de la notice.

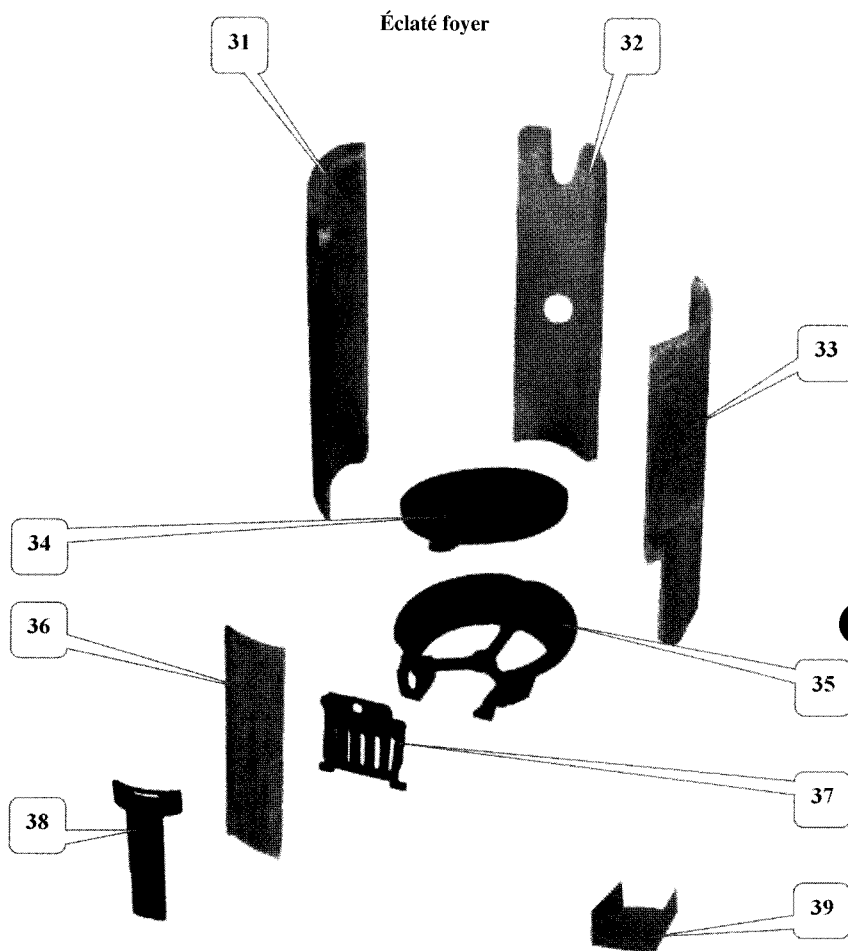
Afin d'améliorer constamment la qualité de ses produits, la société GODIN S.A. se réserve le droit de modifier ses appareils sans préavis.

NOMENCLATURES ET ÉCLATÉS

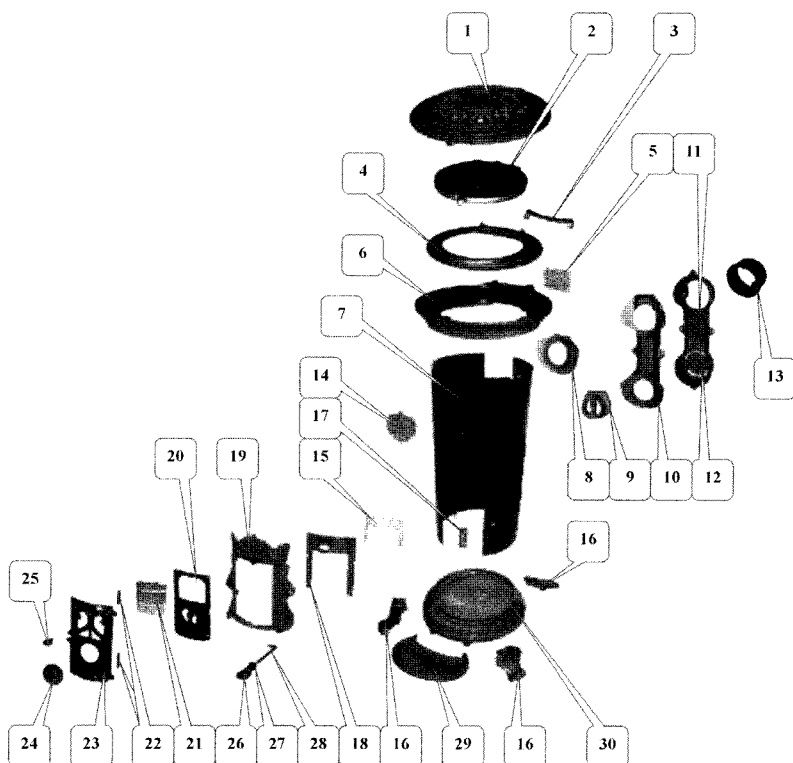
3720 A



Repère	Désignation	Codification
31	Brique côté gauche	00001306165
32	Brique arrière	00001306163
33	Brique côté droit	00001306164
34	Grille charbon	10218373653
35	Support foyer	10367373653
36	Brique avant	00001306166
37	Grille devant	10221372053
38	Conduit d'air	14112212200
39	Ficelle céramique tressée conduit d'air	18817372000
39	Tiroir cendres	13315372053

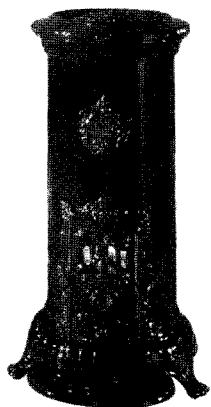


Éclaté corps

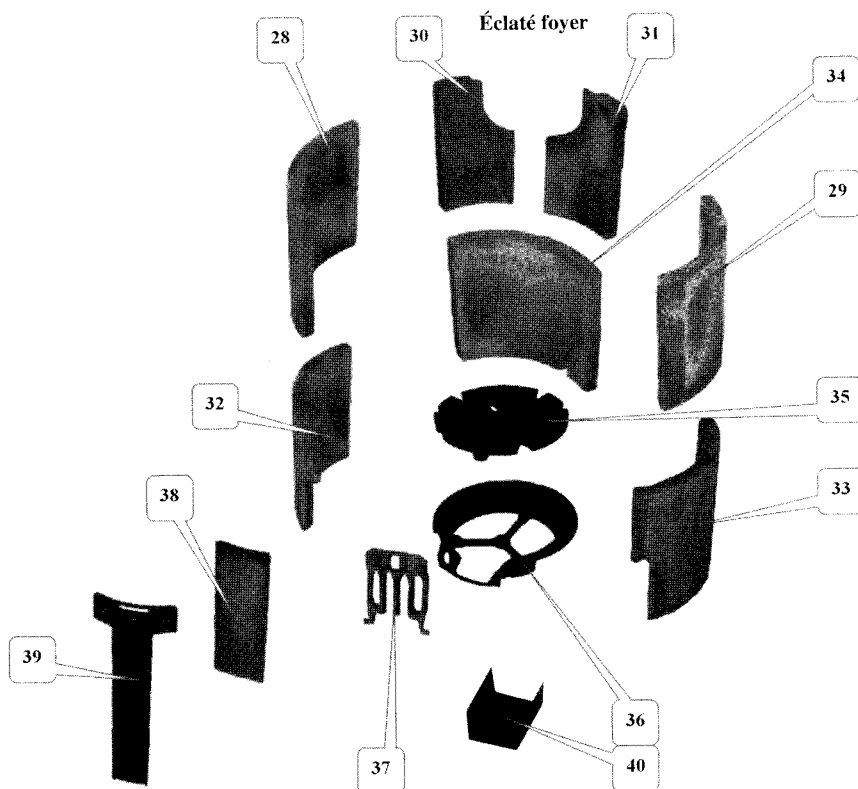


Repère	Désignation	Codification
1	Couvercle (préciser la couleur)	212012122..
2	Tampon de chargement	11440372053
3	Crapaudine porte chargement	11147212253
4	Dessus foyer	11113373053
5	Pare combustible	10356373601
6	Chapiteau (préciser la couleur)	111103730..
7	Fût	10336372061
8	Devant boîte à fumée	14383373601
9	Grille boîte à fumée	14305373600
10	Semelle boîte à fumée	14303373653
11	Boîte à fumée	14301373653
12	Trappe de nettoyage	14230373653
13	Buse ronde D : 97	14312372653
14	Ecusson (préciser la couleur)	185013730..
15	Couvre écrou	10319212201
16	Pieds (préciser la couleur)	126152122..
17	Patte de fixation	19185372097
18	Raccord devant de foyer	10359212253
19	Devant de foyer (préciser la couleur)	103263720..
19	Ficelle céramique tressée devant foyer	18818372000
20	Semelle porte foyer	12866372053
21	Jeu de verre G4 984	00001304568
22	Goupille 6x40	00001305127
23	Porte foyer (préciser la couleur)	128613720..
23	Ficelle céramique tressée porte foyer	18814372000
24	Valve réglage d'air (préciser la couleur)	141363730..
25	Vis de fermeture TM	00001301165
26	Anneau dégrillage	10301212153
27	Guide tige décentrage	00001304477
28	Tige de décentrage	10377212200
29	Bavette (préciser la couleur)	122012122..
30	Fond (préciser la couleur)	122053730..

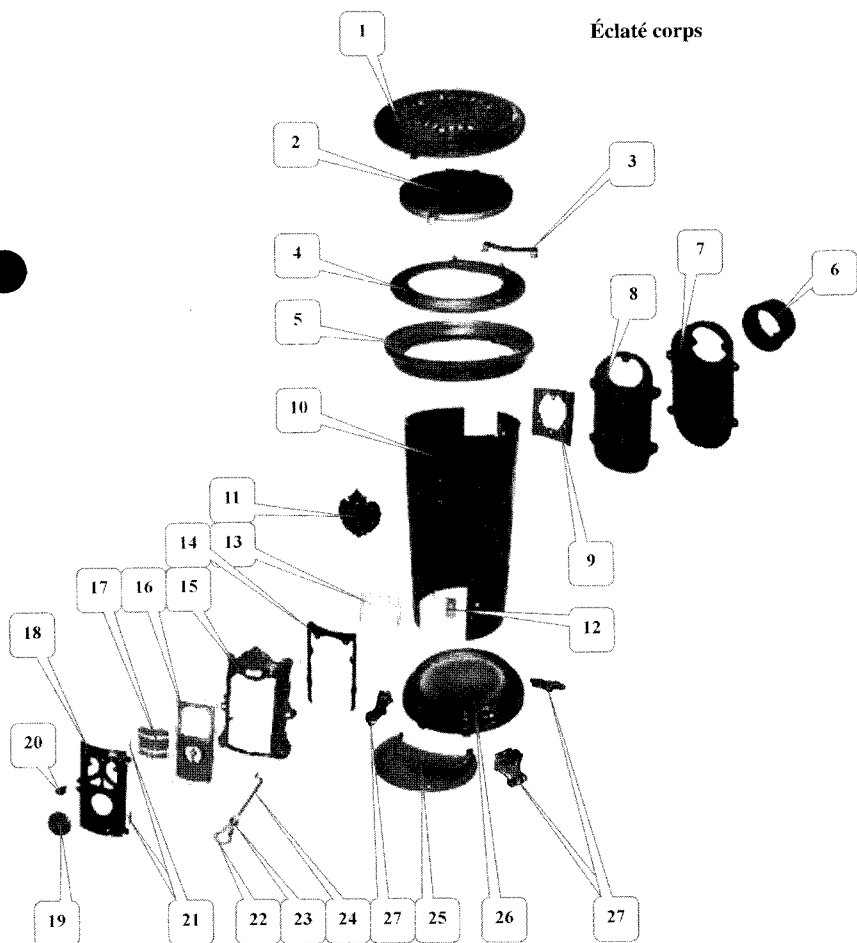
3721 A



Repère	Désignation	Codification
28	Brique côté gauche supérieure	00001306171
29	Brique côté droit supérieure	00001306172
30	Brique arrière supérieure gauche	00001306176
31	Brique arrière supérieure droite	00001306175
32	Brique côté gauche inférieure	00001306173
33	Brique côté droit inférieure	00001306174
34	Brique arrière inférieure	00001306170
35	Grille charbon	10218372153
36	Support foyer	10367372153
37	Grille devant	10221372153
38	Brique conduit air supérieur	00001306177
39	Conduit d'air	14121372100
39	Ficelle céramique tressée conduit d'air	18817372100
40	Tiroir à cendres	13315372153

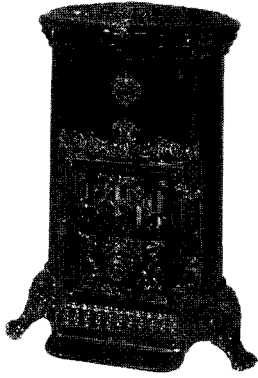


Éclaté corps

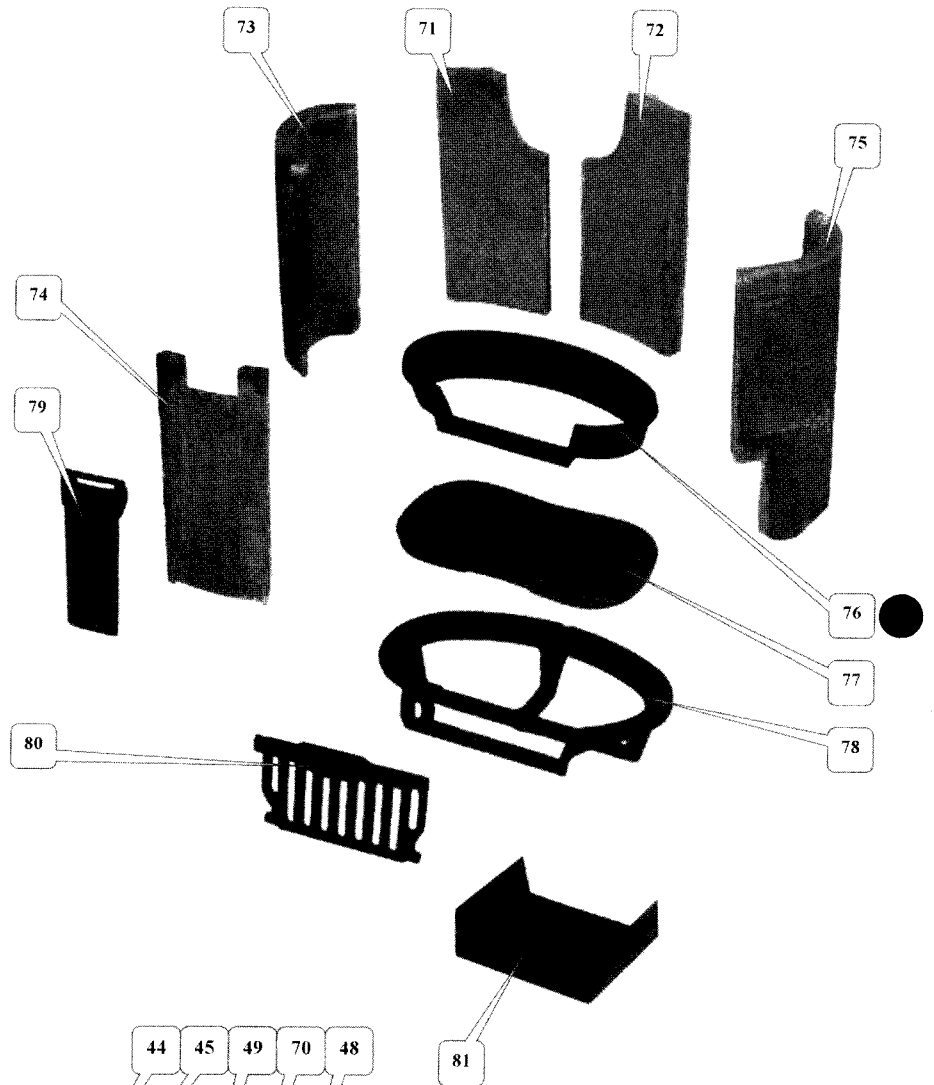


Repère	Désignation	Codification
1	Couvercle (préciser la couleur)	212013721..
2	Tampon de chargement	21440373153
3	Crapaudine porte chargement	11147373100
4	Dessus foyer	11113373153
5	Chapiteau (préciser la couleur)	111103731..
6	Buse ronde à oreilles	14312372153
7	Boîte à fumée	14301372153
8	Semelle boîte à fumée	24303372153
9	Raccord boîte à fumée	14367372153
10	Fût	10336372161
11	Ecusson (préciser la couleur)	185013721..
12	Patte de fixation	19185372096
13	Couvre écrou	10319012453
14	Raccord devant foyer	10359012453
15	Devant de foyer	103263721..
16	Semelle porte foyer	12866372153
17	Jeu de verre	00001304600
17	Ficelle céramique tressée verre réfractaire	18816372100
18	Porte foyer (préciser la couleur)	128613721..
18	Ficelle céramique tressée porte foyer	18814372100
19	Valve réglage air (préciser la couleur)	141363721..
20	Vis de fermeture	00001301165
21	Goupille cannelée 6x40	00001305127
22	Anneau dégrillage	10301212153
23	Guide tige décentrage	00001304477
24	Tige décentrage	10377373600
25	Bavette (préciser la couleur)	122013721..
26	Fond (préciser la couleur)	122053721..
27	Pieds (préciser la couleur)	126152122..

3726



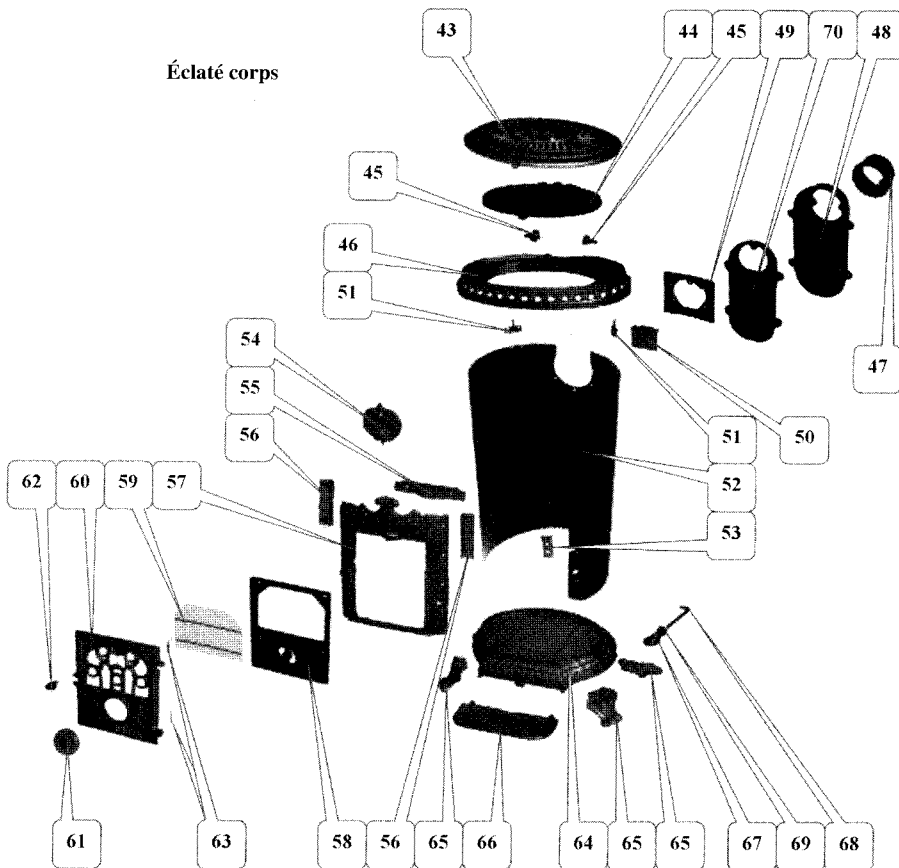
Éclaté foyer



Éclaté foyer

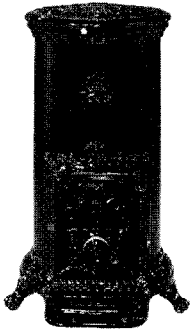
Repère	Désignation	Codification
71	Brique arrière supérieure gauche	00001306180
72	Brique arrière supérieure droite	00001306179
73	Brique gauche inférieure	00001306182
74	Brique avant	00001306178
75	Brique droite inférieure	00001306181
76	Corbeille	10201373453
77	Grille charbon ovale	10218372753
78	Support foyer ovale	10367372753
79	Conduit d'air	14112372600
80	Grille de devant	20221372753
81	Tiroir cendres	13315372653

Éclaté corps

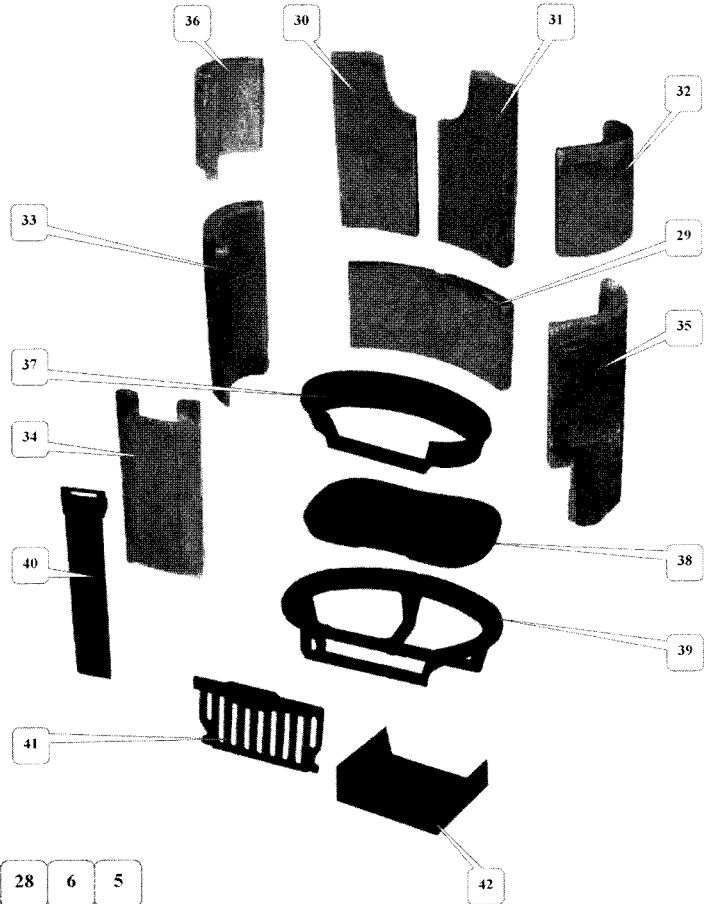


Repère	Désignation	Codification
43	Couvercle (préciser la couleur)	212013726...
44	Tampon de chargement	12832372753
45	Crapaudine porte chargement	12838372653
46	Chapiteau	111103727...
47	Buse ronde D : 125	14312372153
48	Boîte à fumée	14301372153
49	Raccord boîte à fumée	14367372700
50	Pare combustible	10356373601
51	Patte de fixation	19185372096
52	Fût	10336342661
53	Equerre support foyer	10355372000
54	Écusson (préciser la couleur)	185013726..
55	Joint de foyer	20346372600
56	Couvre écrou	10319372600
57	Devant de foyer (préciser la couleur)	303263726
58	Semelle de porte foyer	12866372653
59	Jeu de verre A3 720	00001304427
60	Porte foyer (préciser la couleur)	128613726..
61	Valve réglage d'air (préciser la couleur)	141363730..
62	Vis de fermeture	00001301165
63	Goupille cannelée 6x40	00001305127
64	Socle (préciser la couleur)	122153726..
65	Pieds (préciser la couleur)	126152122..
66	Bavette (préciser la couleur)	122013726..
67	Anneau de dégrillage	10301212153
68	Tige de décentrage	10377372700
69	Guide de décentrage	00001304477
70	Semelle boîte à fumée	24303372753

3727

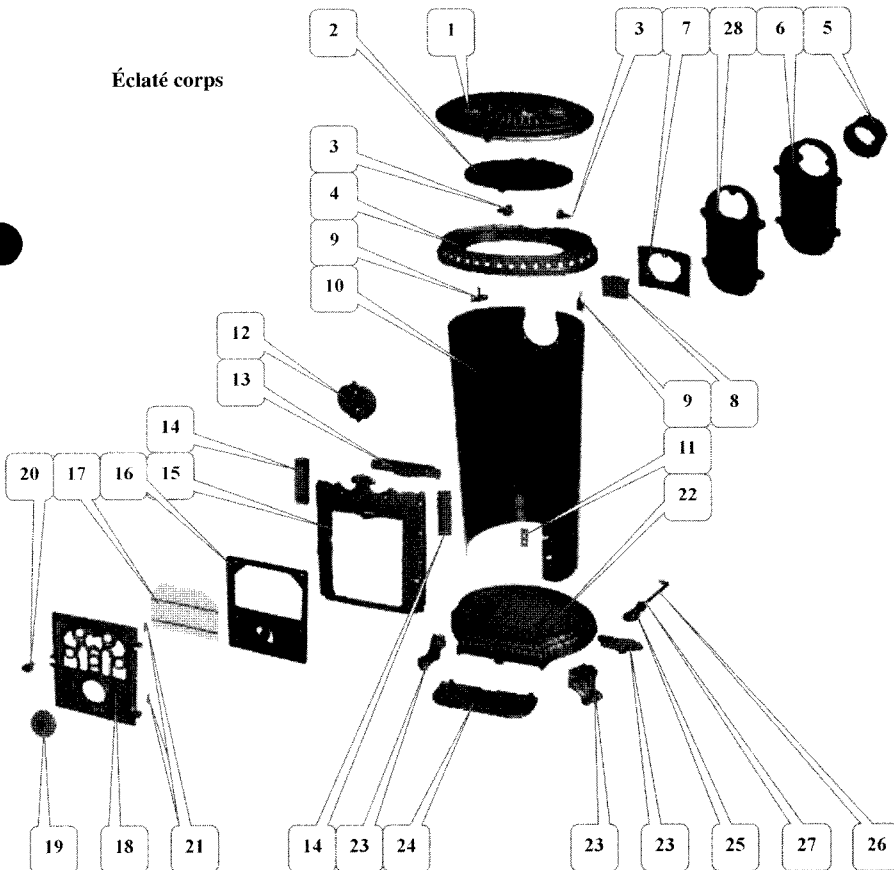


Éclaté foyer



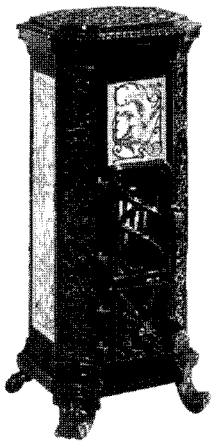
Repère	Désignation	Codification
29	Brique arrière inférieure	00001306187
30	Brique arrière supérieure gauche	00001306180
31	Brique arrière supérieure droite	00001306179
32	Brique droite supérieure	00001306188
33	Brique gauche inférieure	00001306182
34	Brique avant	00001306186
35	Brique droite inférieure	00001306181
36	Brique gauche supérieure	00001306189
37	Corbeille	10201373453
38	Grille charbon ovale	10218372753
39	Support foyer ovale	10367372753
40	Conduit d'air	14112372700
41	Grille de devant	20221372753
42	Tiroir cendres	13315372653

Éclaté corps

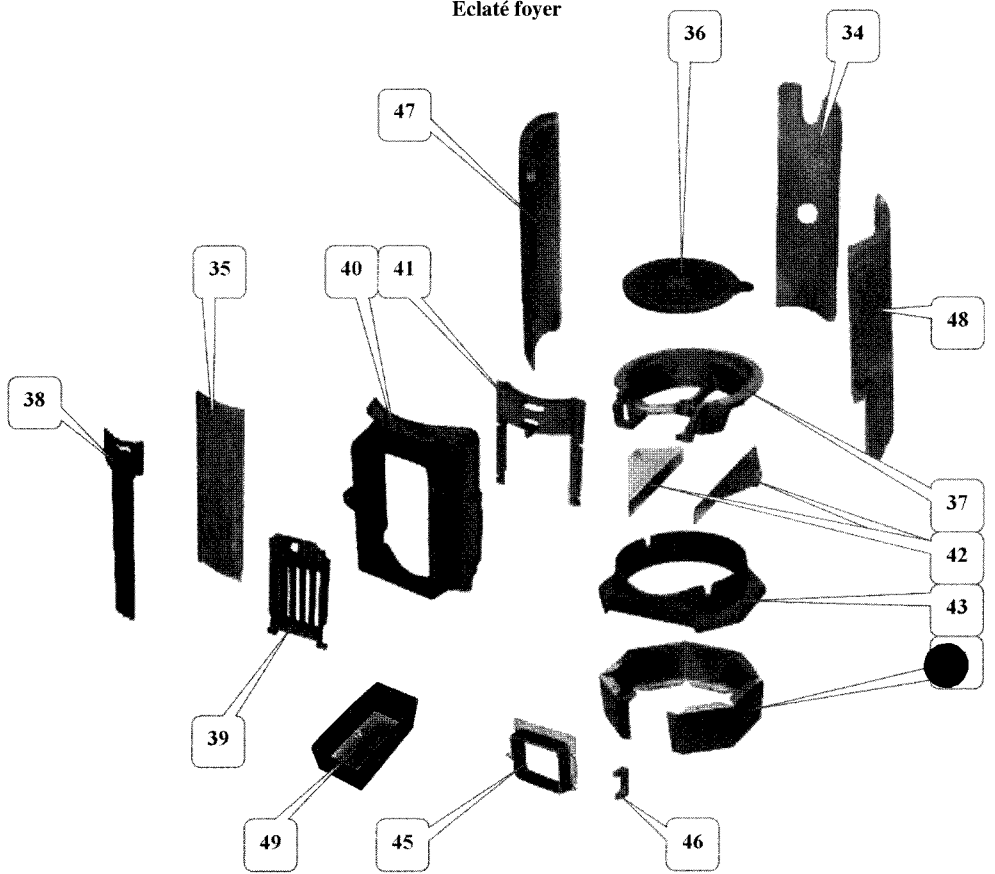


Repère	Désignation	Codification
1	Couvercle (préciser la couleur)	212013726..
2	Tampon de chargement	12832372753
3	Crapaudine porte chargement	12838372653
4	Chapiteau	111103727..
5	Buse ronde D : 125	14312372153
6	Boîte à fumée	14301372153
7	Raccord boîte à fumée	14367372700
8	Pare combustible	10356373601
9	Patte de fixation	19185372096
10	Fût	10336372798
11	Equerre support foyer	10355372000
12	Ecusson (préciser la couleur)	185013727..
13	Joint de foyer	20346372600
14	Couvre écrou	10319372600
15	Devant de foyer (préciser la couleur)	303263726..
16	Semelle de porte foyer	12866372653
17	Jeu de verre A3 720	00001304427
18	Porte foyer (préciser la couleur)	128613726..
19	Valve réglage d'air (préciser la couleur)	141363730..
20	Vis de fermeture	00001301165
21	Goupille cannelée 6x40	00001305127
22	Socle (préciser la couleur)	122153726..
23	Pieds (préciser la couleur)	126152122..
24	Bavette (préciser la couleur)	122013726..
25	Anneau de dégrillage	10301212153
26	Tige de décendrage	10377372700
27	Guide de décendrage	00001304477
28	Semelle boîte à fumée	24303372753

3736

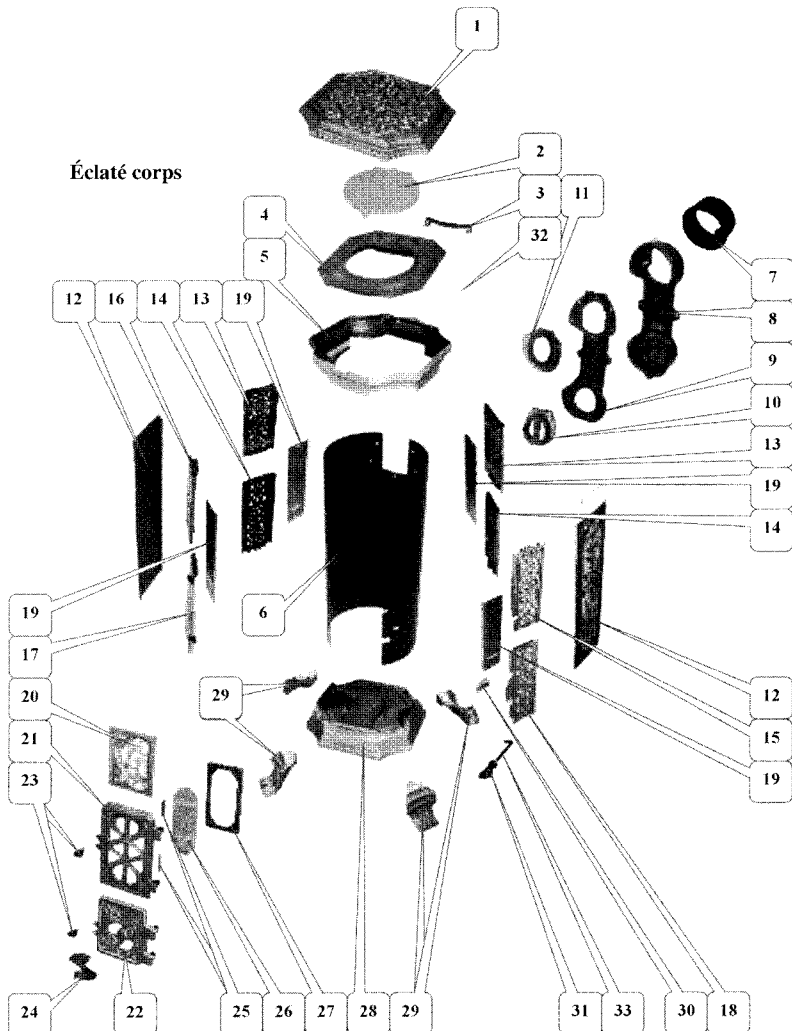


Éclaté foyer



Repère	Désignation	Codification
34	Brique arrière	00001306163
35	Brique avant	00001306198
36	Grille charbon	10218373653
37	Support foyer	10367373653
38	Conduit d'air secondaire	14112373600
39	Grille devant	10221373653
40	Devant de foyer	10340373653
41	Raccord devant foyer	10359373653
42	Joint de cendrier	13363373653
43	Guide cendres	13361373653
44	Cendrier	13316373653
45	Encadrement de porte cendrier	12805373653
46	Chape porte cendrier	12807373653
47	Brique gauche	00001306197
48	Brique droite	00001306196
49	Tiroir à cendres	13315373653

Éclaté corps



Repère	Désignation	Codification
1	Couvercle (préciser la couleur)	111153736..
2	Tampon de chargement	11440372053
3	Crapaudine porte chargement	12838212201
4	Dessus de foyer	11113373653
5	Chapiteau (préciser la couleur)	111103736..
6	Fût	10386373653
7	Buse ronde D : 97	14312372653
8	Boîte à fumée	14301373653
9	Semelle boîte à fumée	14303373653
10	Grille boîte à fumée	14305373600
11	Devant boîte à fumée	14383373600
12	Panneau de décor côtés (préciser la couleur)	113523736..
13	Colonne arrière supérieure (préciser la couleur)	226953736..
14	Colonne arrière inférieure (préciser la couleur)	226963736..
15	Colonne avant droite supérieure (préciser la couleur)	226913736..
16	Colonne avant gauche supérieure (préciser la couleur)	226933736..
17	Colonne avant gauche inférieure (préciser la couleur)	226943736..
18	Colonne avant droite inférieure (préciser la couleur)	226923736..
19	Raidisseurs de colonne	12392373600
20	Panneau de décor avant (préciser la couleur)	113513736..
21	Porte foyer (préciser la couleur)	228613736..
22	Porte cendrier (préciser la couleur)	128013736..
23	Vis de fermeture	00001301165
24	Volet réglage air	24137373653
25	Goupille cannelée 6x40	00001305127
26	Jeu de verre rétractaire	00001304459
27	Contre porte foyer	12865373653
28	Socle (préciser la couleur)	122153736..
29	Pieds (préciser la couleur)	126153736..
30	Guide tige de décondrage	20397373600
31	Anneau tige de dégrillage	10301212153
32	Pare combustible	10356373600
33	Tige de décondrage	10377373600

GARANTIE CONTRACTUELLE GODIN

Tous nos appareils bénéficient d'une garantie de 2 ans (sauf insert bois – foyer fermés bois) contre tout défaut à compter de leur date de vente aux utilisateurs, dans les limites du respect des conditions d'installation, d'utilisation, et d'entretien spécifiées sur la notice livrée avec l'appareil.

A l'exclusion des pièces en contact direct avec les températures importantes pouvant subir des déformations suite à des phénomènes d'usure qui sont garanties 1 an en échange standard, telles que :

- les plaques décor, les plaques de cotés, les grilles et soles foyères,
- les déflecteurs, les chicanes, les clapets, les chenets, le cendrier,
- les briques réfractaires,
- les mécanismes d'articulation, (Charnières de porte four des cuisinières, poignées, Etc.)
- les ventilateurs, les thermostats de surchauffe de nos appareils équipés d'une soufflerie,
- les organes de contrôle de températures, thermostats de four, résistances, ventilateurs chaleur tournante des cuisinières gaz électricité,
- les brûleurs, les catalyseurs, les anneaux de brûleur des appareils fioul,
- les bouilleurs des cuisinieres bois charbon.

Nos appareils sont conçus spécialement pour que ces pièces puissent être remplacées dans le cadre de l'entretien de votre appareil.

Certaines pièces bénéficient d'une garantie de durée supérieure :

3 ans sur les corps de chauffe en fonte ou en acier de nos chaudières de chauffage central.

Les inserts bois (foyers fermés bois) bénéficient d'une garantie de 5 ans (Corps de chauffe de l'appareil uniquement, à l'exclusion des pièces en contact direct avec les températures importantes et soumises à usure énumérées ci-dessus qui sont garanties 1 an).

Notre garantie se limite à l'échange de l'élément reconnu défectueux par notre service après vente. Elle exclut toute indemnité, dommages et intérêts, frais de main d'œuvre et transport.

Au cas où la réparation ou l'échange s'avérerait trop onéreux par rapport au prix de l'appareil, la décision de changer ou de réparer l'appareil, appartient seule au service après vente.

Ne sont pas couverts par la garantie : LES VITRES DE NOS APPAREILS

En effet, en ce qui concerne les vitres vitrocéramiques, ces dernières peuvent résister à des chocs thermiques de l'ordre de 750°. Les éventuelles casses ne pouvant provenir que d'un choc mécanique lors de l'utilisation ou de sa manutention, ces dernières ne pouvant être échangées dans le cadre de garantie.

De même que les joints qui sont considérés comme pièces d'usure sont exclus de la garantie.

La garantie ne prendra pas effet lorsque :

Les avaries qui résulteraient de l'utilisation de l'appareil avec un combustible autre que celui préconisé dans nos notices.

Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs (refoulement de cheminée, effets d'orages, humidité, pression ou dépression non conforme, choc thermique, etc.) ;

Les anomalies, détériorations ou accidents provenant de chute, choc, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien de l'acheteur ;

L'utilisation ou usage anormal de l'appareil dans des conditions différentes de celles pour lesquelles il a été construit ; c'est le cas par exemple du non respect de nos notices techniques (mauvais raccordement électrique, fonctionnement à sec d'une chaudière, etc.)

Toutes modifications, toutes transformations ou toutes interventions effectuées par un personnel ou une entreprise non agréées par la S.A. GODIN ou réalisées par des pièces de rechanges non d'origine ou non agréées par le constructeur ;

L'installation, le montage, les frais de démontage et les conséquences de l'immobilisation de l'appareil, résultant des opérations de garantie n'incombent pas à la S.A. GODIN.

En conséquence, la S.A. GODIN ne peut tenu être responsable des dégâts matériels ou des accidents de personnes, consécutifs à une installation non conforme aux dispositions légales et réglementaires (par exemple, absence de raccordement à une prise de terre, mauvais tirage de cheminée, etc.).

Dans un souci constant d'améliorer nos fabrications, nous nous réservons le droit de modifier sans préavis nos appareils. Toutes les dimensions et caractéristiques annoncées sont sujettes à variation en fonction des impératifs techniques.

En cas d'appel en garantie, veuillez vous munir obligatoirement d'une copie de la facture, du bon de garantie comportant les références de l'appareil, le cachet du revendeur, la date de mise en service de l'appareil, et de contacter votre revendeur pour toute réclamation.

Chaudières – Cuisinières – Appareils de chauffage – Fonderie
GODIN S.A. – 532, rue Sadi Carnot – 02120 GUISE – France

Nous vous rappelons que le Service Après Vente doit être assuré par le revendeur, ou l'installateur, responsable sur place, que nous ne traitons pas directement avec les particuliers.

Tout client particulier s'adressant directement à notre société, sera renvoyé automatiquement chez son revendeur, et devra s'adresser auprès de lui, pour tout problème de Service Après Vente ou commercial.

FICHE DE CONTRÔLE

<u>Nom et adresse du distributeur</u>		<u>BÉNÉFICIAIRE DE LA GARANTIE :</u>	
		<u>ADRESSE :</u>	
		<u>Tél. :</u>	
<u>Tél :</u>		<u>Date de mise à disposition :</u>	<u>Date d'installation :</u>
		<u>Le :</u>	<u>à :</u>
		<u>Signature :</u>	
<u>LIBELLÉ DES PIÈCES À REMPLACER</u>			
<u>Désignation :</u>		<u>Référence :</u>	<u>Observations :</u>
<u>Certificat de contrôle :</u>		<u>FICHE DE CONTRÔLE</u>	
<u>Type d'Appareil :</u>		<u>Vérification du corps de chauffe (aspect et étanchéité)</u>	
<u>Version :</u>		<u>Vérification pièces amovibles</u>	
3720A <input type="checkbox"/>		<u>Vérification fermeture porte(s)</u>	
3721A <input type="checkbox"/>		<u>Vérification des registres allumage</u>	
3726 <input type="checkbox"/>		<u>Présence plaque signalétique</u>	
3727 <input type="checkbox"/>		<u>Présence notice / bon de garantie</u>	
3736 <input type="checkbox"/>		<u>Présence cendrier</u>	
<u>Contrôleur :</u>		<u>Présence buse départ</u>	
		<u>Présence main froide</u>	
<u>N° de Plaque Signalétique :</u>		<u>Présence étiquette mise en garde</u>	
<u>N° de Garantie :</u>			
GODIN S.A. - 532 RUE SADI CARNOT - 02120 GUISE		Date création du document : 19/10/06	
		<u>Révision :</u>	
		./././	

